



PROJET DE PARC ÉOLIEN LA BALANDIERE CHAMPAGNE-LE-SEC & LINAZAY

A la suite de la permanence d'information de mars 2025 dédiée à la présentation des variantes d'implantation étudiées et à celle retenue, une rencontre aux abords de la zone d'implantation potentielle du projet a eu lieu le jeudi 10 avril 2025 avec les personnes désireuses d'engager un dialogue autour des mesures d'accompagnement.

A cette occasion, 2 mesures d'accompagnement ont été discutées :

- La création de boucles de sentiers de randonnées avec panneaux pédagogiques, de bancs et le renforcement de 2 chemins ;
- La plantation de haies.

Sur la base des propositions des participants, la cheffe de projet a travaillé à l'élaboration de plusieurs boucles de randonnées qui ont ensuite été soumises pour validation aux participants.

Des échanges doivent également être menés avec les agriculteurs, propriétaires des parcelles repérées pour planter les haies.

Un nouvel échange est prévu avant le dépôt, en juin 2025. Le bureau d'études accompagnateur, NCA, doit présenter les propositions de contenu pour les panneaux pédagogiques. C'est également à cette occasion que le groupe validera les autres mesures d'accompagnement.



Jeudi 10 avril 2025 10h30-12h sur la ZIP



